



Lancement et suivi de programmes concrets de développement

44, rue de la Paroisse
78000 VERSAILLES-FRANCE
Tél. 01.39.02.38.59
Fax 01.39.53.11.28
e-mail : interaide@interaide.org

Amélioration des pratiques d'hygiène, de l'accès à
l'assainissement et à l'eau potable dans les sections rurales
des communes de Hinche et de Thomonde, département du Centre»

Haïti

Termes de référence pour l'évaluation finale

20 Septembre 2018

BREVE DESCRIPTION D'INTER AIDE

Créée en 1980, **Inter Aide** est une association loi 1901, organisation humanitaire spécialisée dans la réalisation de programmes, qui a pour objectifs d'aider les populations les plus démunies à satisfaire leurs besoins vitaux et de leur ouvrir un accès au développement. A travers ces actions, la méthode d'intervention consiste à renforcer les capacités des personnes les plus défavorisées pour qu'elles améliorent elles-mêmes leurs conditions de vie.

Inter Aide mène à ce jour une cinquantaine de programmes répartis dans six pays : Haïti, Ethiopie, Madagascar, Malawi et Mozambique. Inter Aide intervient en zone rurale sur les thématiques suivantes :

- accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement,
- agriculture familiale,
- santé communautaire, éducation à la santé, lutte contre les grandes endémies,
- appui aux écoles primaires.

Les méthodes et expériences sont capitalisées et partagées à travers le réseau *Pratiques* (<http://www.interaide.org/pratiques/>) pour améliorer les pratiques de développement.

DESCRIPTION DU PROJET

1. Fiche résumée

Nom de l'association	Inter Aide - www.interaide.org
Intitulé du projet	Amélioration des pratiques d'hygiène, de l'accès à l'assainissement et à l'eau potable dans les sections rurales des communes de Hinche et de Thomonde, département du Centre
Lieux d'intervention	Sections communales de Juanaria dans la commune de Hinche et sections communales de Baille Tourrible, Cabral, Des Bayes ¹ dans la commune de Thomonde.
Thématique	Eau, Hygiène, Assainissement
Principaux financeurs	Agence de l'Eau Seine Normandie, Yvelines Coopération Internationale et Développement (YCID), Ville de Croissy-sur-Seine (Fonds de dotation), Agence Française de Développement
Durée totale du programme	2 ans (octobre 2016 - décembre 2018)

Présentation synthétique du projet

Dans les zones montagneuses des sections communales rurales de Juanaria, Baille Tourrible, Cabral, Des Bayes, communes de Hinche et Thomonde, les sources sont très nombreuses et l'eau ne manque pas. Cependant, sa salubrité n'est pas garantie car les conditions d'hygiène sont rarement satisfaisantes. Très peu de points d'eau sont aménagés et avant intervention il y a peu de foyers équipés de latrines, la défécation à l'air libre est une pratique courante. D'autant plus que l'habitat est dense mais dispersé. Certaines familles vivent en amont de sources avec les risques de contamination que cela représente.

L'objectif est donc en premier lieu d'assainir l'environnement. L'approche repose ainsi sur une démarche participative et contractuelle entre Inter Aide et les populations :

- **des séances de sensibilisation** – PHAST² (Participatory Hygiene and Sanitation Transformation) – sont organisées. Il s'agit que la communauté prenne conscience des problèmes sanitaires et des risques encourus (atelier autour des chemins de contamination) puis qu'au cours de réunions de groupes elle s'organise pour trouver des solutions et prennent des mesures pour se prémunir de ses risques. On

¹ Cette section est officiellement rattachée à la commune de Boucan Carré. Cependant, certaines localités – plus proches géographiquement de Thomonde – seront intégrées au périmètre d'action du projet.

² <http://interaide.org/pratiques/content/lien-vers-la-methode-phast>

se focalise sur 3 messages clés qui sont le fait de boire de l'eau propre (chlorée), se laver les mains avec du savon ou des cendres, l'utilisation d'une latrine. **L'objectif est d'atteindre un taux de participation supérieur à 80% de la population concernée.**

- Ensuite, et à la condition que ce **taux de participation soit atteint**, une nouvelle étape de collaboration s'engage, qui consiste à appuyer les familles pour qu'elles s'équipent d'une latrine. Des contrats sont signés par grappes de foyers (ou lakous en créole) au sein d'une localité. Cela matérialise leur engagement à collecter les matériaux locaux, creuser leur fosse, bâtir la structure de la latrine. La contrepartie de ce travail est la réalisation d'une dalle bombée par des maçons supervisés par Inter Aide. L'approche par grappe vise à l'émulation des familles pour que les voisins invitent les retardataires à s'équiper. En outre, une caution de 100 HTG³ a été instituée afin de s'assurer que les familles vont jusqu'au bout du processus. Collective, elle est rendue sous réserve que toutes les familles du groupe aient construit l'abri de la latrine avec des matériaux durables et dans les délais fixés par le contrat, soit au plus tard 30 jours après que la solidité de la dalle ait été vérifiée par l'équipe, l'artisan et la famille. **L'objectif est d'atteindre 75% de foyers d'une localité équipés et utilisant une latrine.**

La dalle bombée présente l'avantage d'être imputrescible, lavable donc plus hygiénique, et déplaçable une fois les fosses remplies. Les latrines construites sont donc durables.

- Si la couverture en assainissement dépasse effectivement les 75%, une collaboration pourra être envisagée avec la communauté pour l'aménagement d'une source, dans la mesure de la faisabilité technique. En effet le milieu impose une sélection précise des sources pouvant être aménagées. Tout d'abord parce que la géologie à dominante karstique fait que les échanges entre nappes d'eau souterraines et eaux superficielles sont rapides et ne permettent pas une rétention et une filtration suffisantes. La plupart des sources – même aménagées – ne sont pas exemptes, tout particulièrement en saison des pluies, de contamination. Par ailleurs, les sources émergent souvent dans des zones de fracture et les aménagements peuvent être compliqués pour garantir que les constructions vont résister à l'érosion et événements climatiques.

La plupart des ouvrages hydrauliques réalisés sont d'ailleurs les plus basiques et robustes possibles, constitués d'une boîte de captage, d'une courte adduction (en moyenne 100 à 150 m.) et d'une borne fontaine (avec réservoir selon le débit).

Pour les familles n'ayant pas adhéré à l'approche pour disposer d'une latrine, après une période de latence au cours de laquelle il est présumé qu'elles vont se raviser en observant le confort apporté aux voisins s'étant équipés, une nouvelle opportunité leur sera offerte lors de suivis individuels. Ces suivis individuels sont aussi l'occasion de toucher les ménages ou les individus n'ayant pas assisté aux séances de sensibilisation à l'hygiène. Au cours de ces visites à domicile, les familles se fixent des engagements suivis dans leur mise en œuvre au cours des trois prochains rendez-vous. Engagements qui portent sur le lavage des mains au savon ou avec des cendres, l'utilisation d'une latrine et le fait de boire de l'eau propre, en l'occurrence traitée.

En effet, pour les raisons évoquées précédemment, la chloration de l'eau reste incontournable même pour les familles bénéficiant d'un point d'eau protégé. Les animateurs d'Inter Aide font donc la promotion de l'utilisation d'eau de Javel, disponible sur les marchés, pour traiter l'eau. Des démonstrations de traitement sont faites lors de séances d'animation. Parfois dans les écoles.

Sur la section communale de Juanaria où a été mené un programme d'appui aux écoles, les équipes du programme Eau et Assainissement sont intervenues pour équiper les écoles en latrines et pour appuyer les maîtres à développer des cursus scolaires sur l'hygiène.

Les zones de Juanaria et Thomonde sont pilotées par deux équipes dédiées constituées chacune d'un.e responsable de projet expatrié.e et d'équipes d'animateurs recrutés au sein des localités. Ils sont en charge notamment de concevoir et organiser les animations, suivre les constructions et de mener des enquêtes avant et après intervention afin de mesurer les effets des actions.

³ Environ 1,80 € en février 2016.

Groupes cibles	Commune	Nombre de bénéficiaires du projet par volet					
		Eau		Assainissement		Mesures sociales	
		via un point d'eau aménagé	via le traitement de l'eau à domicile	familial	scolaire	familial	scolaire
	Hinche (Juanaria)	1 350	1 700	5 000	720	6 000	775
	Thomonde	1 050	2 700	4 750	720	6 000	775
	<i>Pour les deux communes</i>	2 400	4 400	9 750	1 440	12 000	1 550

2. Zones géographiques couvertes

Haïti reste confronté à d'importants défis socio-économiques, aggravés par le séisme de 2010 et l'épidémie de choléra, mais aussi par les nombreuses tempêtes tropicales et ouragans qui frappent régulièrement le pays (2011, 2012 et Matthew en 2016). D'autant plus dans les localités ciblées par l'action car situées dans des zones enclavées.

Elles font partie de quatre sections communales (Juanaria, Baille Tourrible, Cabral, Des Bayes) des communes de Hinche et de Thomonde dans le département du Centre (voir cartes en annexe 4). Du point de vue de l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau et assainissement) c'est l'un des départements les moins bien classés du pays. Ces sections communales correspondent à des zones de Mornes constituant la chaîne des Montagnes Noires. Elles sont difficiles d'accès, la route la plus proche se situe à 1h30 de marche des localités les plus importantes (celles qui concentrent des activités commerciales avec l'organisation de marchés hebdomadaires). L'habitat est dense (entre 150 et 180 hab./km²) mais très dispersé. L'ensemble des activités se font à pied durant parfois plusieurs heures de marche dans un relief accidenté. Il y a très peu de commerces, et les services de l'Etat y sont très peu représentés. Peu d'écoles et de centres de santé. Le chef-lieu du département, Hinche, est situé à 4h30 de marche.

L'ensemble des 168 localités ciblées représente une population estimée à 31 000 habitants. La population vit principalement du travail de la terre (maïs, sorgho, haricots) et complète ses revenus avec la production de charbon de bois et/ou le petit commerce, mais la dégradation des sols limite fortement la production agricole.

3. Partenaires locaux

Du fait de l'enclavement, le nombre d'interlocuteurs sur place est assez limité. Les seuls relais institutionnels sont les ASEC et CASEC, qui sont les élus des Conseils d'administration et des Assemblées des Sections Communales, et donc les représentants locaux des Maires des communes. Ce sont les seuls représentants de l'Etat à l'échelle locale. Ils font partie aussi des bénéficiaires des actions et sont sollicités au même titre que les leaders naturels pour introduire les actions auprès des communautés, les mobiliser et relayer les messages.

Les comités d'usagers des points d'eau, formés au cours du projet, constituent également des partenaires pour fédérer l'organisation des collaborations avec les bénéficiaires.

Sur certaines localités où des maîtres et maîtresses d'écoles ou des agents de santé sont présents, Inter Aide va collaborer avec eux pour diffuser des messages d'hygiène et de sensibilisation.

Au niveau des communes, les équipes font le lien avec les TEPAC (Techniciens Eau Potable et Assainissement de la Commune) qui doivent assurer ensuite le suivi des comités eau. Les TEPAC ayant une large zone à couvrir, ils ne se rendent pas prioritairement dans ces zones difficiles d'accès. Les TEPAC sont pilotés par la DINEPA⁴, l'institution exécutant la politique de l'Etat dans le secteur Eau et Assainissement, via les OREPA (Offices Régionaux de l'Eau Potable et de l'Assainissement). Inter Aide informe ces structures que ce soit au niveau régional ou national de l'avancée des projets.

⁴ Direction National de l'Eau Potable et de l'Assainissement

4. Objectifs et axes d'intervention du projet

Objectif global : contribuer à l'Objectif de développement durable (ODD) n°6⁵ « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

Objectif spécifique : améliorer durablement l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et les pratiques d'hygiène dans les sections rurales des communes de Hinche et de Thomonde.

Résultats et activités prévus (cf. cadre logique) :

Résultat 1. Les familles sont sensibilisées et formées à la bonne utilisation de l'eau et leurs pratiques d'hygiène sont améliorées.

- ⇒ 2 400 familles formées (soit environ 12 000 personnes sensibilisées)
- ⇒ 1 550 élèves de primaire sensibilisés en milieu scolaire

Résultat 2. L'accès à l'assainissement et à l'eau potable est durablement amélioré dans les localités ciblées.

- ⇒ 1 950 latrines familiales construites pour 9 750 utilisateurs
- ⇒ 18 latrines scolaires équipées d'un système de lavage de mains pour environ 1 440 élèves
- ⇒ 16 points d'eau aménagés pour 2 400 nouveaux usagers

Résultat 3. Les acteurs locaux sont activement impliqués dans la gestion et l'entretien des aménagements.

- ⇒ 15 artisans maçons formés pour réaliser des dalles de latrines (dont 4 pour l'aménagement de sources)
- ⇒ 19 comités d'usagers formés et/ou suivis (dont 16 nouveaux)
- ⇒ 18 comités de parents et 72 enseignants formés aux bonnes pratiques d'hygiène et aptes à retransmettre les connaissances acquises auprès des élèves
- ⇒ 19 agents d'entretien formés à l'entretien et à la maintenance préventive des ouvrages hydrauliques
- ⇒ 4 TEPAC impliqués dans la mise en œuvre du projet

➡ Voir le détail en annexe 2

5. Historique du projet en matière d'évaluation et de suivi-évaluation

Il n'y a pas eu de précédentes évaluation dans le cadre de ce projet, mais un projet similaire antérieur couvrant la section communale de Juanaria, également cofinancé par l'AESN – « Programmes Eau Hygiène et Assainissement de Boucan-Carré et Juanaria » - 2011 – 2014 a été évalué en octobre 2014.

Le rapport d'évaluation sera remis sur demande.

⁵ <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/water-and-sanitation/>

1- Justificatif de l'évaluation

Cette évaluation externe fait partie des engagements contractuels avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie. C'est une évaluation finale qui intervient à la fin de la 2ème et dernière année du contrat de financement. Elle est donc un instrument pour enrichir le rendu des comptes auprès de ce partenaire financier, auprès duquel d'autres partenariats sont en perspective.

Par ailleurs, Inter Aide utilise régulièrement l'évaluation comme une opportunité pour améliorer les méthodologies utilisées. En l'occurrence, un des projets arrive à sa fin (celui de Juanaria) et il est donc intéressant de faire un point d'étape pour faire ressortir des enseignements et recommandations qui devront permettre d'enrichir les méthodes et approches, d'affiner les orientations pour de futurs programmes.

2- Objectifs de l'évaluation

Il s'agit de corréliser les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés, à partir des résultats recensés dans les bases de données projets, les rapports d'activités, les rapports d'enquêtes, ainsi que les observations et enseignements de visites de terrain, visites d'ouvrages, témoignages de bénéficiaires. Les visites se feront sur un échantillon de localités ayant été ciblées entre octobre 2016 et septembre 2018 par les deux équipes à partir des localités de Regalis et Layaye section de Juanaria, commune de Hinche et de Baille Tourrible et Balandry, commune de Thomonde.

L'évaluation portera un regard critique sur les modalités d'action, les stratégies employées, leur adéquation au regard des besoins, ainsi que la pertinence des adaptations éventuelles en fonction des évolutions de contexte ayant pu survenir depuis la soumission du document de projet. Elle se basera sur le modèle classique proposé par l'OCDE : Pertinence / Efficacité / Efficience / Impact / durabilité, en partant d'une grille de lecture opérationnelle et en détaillant les réponses aux questions spécifiques. **Des recommandations seront associées aux constats.**

- **Objectif 1** : Evaluer la **pertinence** des stratégies d'intervention en regard des besoins dans les 2 zones d'intervention et suivant les différentes composantes : Mesures sociales d'accompagnement (Hygiène), Assainissement et Accès à de l'eau potable.
- **Objectif 2** : Evaluer **l'efficacité et l'efficience** des activités d'Inter Aide menées avec les communautés. Quels sont les résultats obtenus au regard des moyens mis en œuvre : qualité et quantité des réalisations ; **effets** des actions au regard des moyens mis en œuvre.
- **Objectif 3** : Estimer, dans la mesure du possible, en prenant en compte les spécificités locales et les freins rencontrés, ainsi que l'historique de l'intervention, la **pérennité** des actions d'accompagnement et des réalisations mises en œuvre dans les deux zones.

3- Questions évaluatives en regard des objectifs de l'évaluation

Des recommandations seront systématiquement associées aux réponses. Pragmatisme, recherche de solutions à faibles coûts, prise en compte du contexte, simplicité des modèles et assurance d'une forme de continuité des options au-delà de l'intervention d'Inter Aide doivent présider à toute analyse prospective.

Les analyses et recommandations pourront être différenciées suivant les contextes des deux zones (Hinche / Thomonde).

<p>1. Mesures sociales d'accompagnement (sensibilisation à l'hygiène)</p> <p>1.1. Avis quant aux résultats obtenus en termes de ratio de population formé, messages retenus par les bénéficiaires et évolution dans les comportements (dans la mesure du possible et de l'exhaustivité de ce qui pourra être mesuré au cours de l'évaluation).</p> <p>1.2. Est-ce que les stratégies et les différentes étapes de sensibilisation (incluant les différents ateliers PHAST, le suivi domiciliaire individuel et autres évènements) sont suffisamment adaptées pour que les messages soient bien reçus et compris ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Bon équilibre entre nombre d'étapes, temps passé par les animateurs,• Pédagogie des animateurs,• Qualité du matériel didactique (affiches, livrets etc.),• Nombre de personnes impliquées au sein des équipes, temps dédié, coût des opérations ? <p>1.3. Est-ce que les animations et formations menées dans les écoles sont adaptées ?</p> <p>1.4. Est-ce que l'inclusion d'acteurs locaux (leaders, maîtres d'écoles, comités, agents de santé, etc.) est suffisante pour une bonne diffusion des messages au cours du projet puis au-delà ?</p> <p>1.5. Avis sur les modalités de suivi par les équipes du nombre de bénéficiaires formés et de l'évaluation des effets (méthodologie d'enquêtes et de mesure des pratiques).</p>
<p>2. Assainissement</p> <p>2.1. L'équipe d'évaluation confirmera les résultats en termes de progression du nombre de foyers équipés en latrines et de nombre de villages ayant des couvertures en assainissement supérieures à 75%. Elle évaluera l'appropriation des latrines par les familles.</p> <p>2.2. Est-ce que les modalités de collaboration avec les communautés pour la réalisation des latrines (approche contractuelle avec système de caution, niveau d'engagement des bénéficiaires) sont suffisamment appropriées aux contextes pour obtenir des résultats durables ? <i>Il s'agira plus spécifiquement de donner un avis sur la méthodologie d'intervention et la promotion de la dalle bombée comme moyen permettant à la fois une forte implication de la communauté, une durabilité des latrines et un ancrage de la pratique de l'utilisation d'une latrine.</i></p> <p>2.3. L'équipe d'évaluation se positionnera également quant aux résultats obtenus concernant les latrines scolaires (qualité, quantité), leur appropriation et leur durabilité.</p> <p>2.4. Quels sont les freins principaux empêchant les familles de participer au programme ? Quels sont les facteurs qui peuvent affaiblir l'appropriation et le risque de fragilisation des résultats ?</p> <p>2.5. Des recommandations seront apportées quant aux solutions envisagées pour permettre de déployer une offre locale de maçons, visant une continuité de l'action au-delà du projet (adéquation avec les besoins et les orientations nationales, demande suffisante...)</p>

3. Accès à l'eau – construction d'ouvrages et maintenance

Le choix stratégique a été fait de ne réaliser des constructions de points d'eau que lorsque des conditions précises sont réunies. En effet, le contexte hydrogéologique et la dispersion de l'habitat ne permettent pas de garantir que des captages délivrent une eau de qualité. Par ailleurs, les sources émergent le plus souvent dans des zones de fractures sensibles à l'érosion. La décision d'aménager une source n'est prise qu'à partir du respect de certains critères. En outre, les ouvrages réalisés sont les plus rustiques et robustes possibles avec des longueurs d'adductions limitées afin de limiter l'entretien.

3.1. L'équipe d'évaluation vérifiera que la qualité de construction des systèmes d'adduction réalisés répond bien à des critères de durabilité des ouvrages et qu'ils constituent des solutions répondant aux besoins des localités desservies.

Il s'agira plus largement de confirmer ou non que ce choix technique est approprié et pertinent, ou si d'autres options techniques sont possibles.

3.2. Par rapport à l'entretien de ces ouvrages, les formations délivrées aux comités et aux agents de captage sont-elles suffisantes, appropriées au contexte et de qualité pour observer concrètement un entretien par les usagers ? :

- Ont-ils les connaissances de base pour intervenir techniquement ?
- Sont-ils en mesure de s'organiser financièrement pour couvrir les frais de maintenance ? (*pas forcément via un mécanisme de cotisations régulières, un peu illusoire au vu de l'organisation communautaire dans les Mornes et du peu de frais à engager régulièrement, mais plus dans leur capacité à investir quand nécessaire*).

3.3. Le risque de démobilitation des comités étant important, du fait de l'organisation communautaire et de l'enclavement (éloignement par rapport à la DINEPA notamment), la stratégie a été de s'assurer qu'il y ait a minima des référents dans la communauté pour l'entretien des infrastructures: les « agents captages ». Est-ce que cette stratégie est la plus adaptée ? Il y-a-t' il d'autres alternatives à tester ?

3.4. Est-ce que le rapprochement entre comités-communautés et TEPAC a suffisamment été effectué ? Que peut-on envisager de plus d'une telle collaboration dans ces zones enclavées ?

4. Accès à l'eau – promotion du chlore

Face aux contraintes mentionnées auparavant quant à l'aménagement de captages, la stratégie pour permettre un accès à de l'eau potable met l'accent sur la promotion de la chloration à domicile.

4.1. Est-ce que les étapes de formation spécifiques à la chloration, les modes de sensibilisation et de diffusion, les outils employés sont les plus adaptés et efficaces ?

4.2. Est-ce que l'inclusion d'acteurs locaux (leaders, maîtres d'écoles, comités, agents de santé, etc.) est suffisante pour une bonne diffusion des messages au cours du projet puis au-delà ?

4.3. Avis et recommandations quant aux enquêtes et méthodes mises en œuvre pour mesurer l'appropriation de la pratique par les bénéficiaires. Commentaires par rapport aux résultats obtenus.

4- Approche méthodologique indicative

L'évaluation s'appuiera d'une part sur une étude des résultats disponibles à travers la lecture et l'exploitation des comptes rendus, des rapports de mission internes, des bases de données disponibles, des documents de capitalisation et globalement, de tout le système de documentation édifié dans le cadre informatif du projet. D'autre part, elle s'articulera autour des entretiens menés auprès des différents acteurs, que ce soit au niveau d'Inter Aide (chefs de secteur géographiques, responsables de projet basés sur le terrain, responsable de la capitalisation, responsables administratifs et financiers), des partenaires locaux, des autorités et responsables locaux et des bénéficiaires eux-mêmes. Enfin, elle s'enrichira des éléments d'observation et d'analyse retirés des missions effectuées sur le terrain.

- Consultation de la base documentaire : 2 jours
- Réunion de cadrage : 1 jour
- Note de cadrage : 1 jour de rédaction
- Mission sur le terrain : 10 jours
- Restitution sur le terrain : ½ journée (incluse dans les 10 jours de terrain)
- Rapport provisoire : 4 jours (temps de rédaction estimé)
- Réunion de restitution à Versailles : 1 jour (sur base du rapport provisoire)
- Rapport final : 1 jour

Soit au total 20 jours.

5- Informations pratiques et contraintes logistiques

Il faut souligner qu'en raison du contexte d'enclavement :

- Il faut envisager plusieurs heures de marche chaque jour dans des zones de mornes, sous un climat le plus souvent chaud et humide. D'une part, l'accès aux véhicules motorisés (y compris les motos) est impossible au-delà d'un certain point, distant de 2 à 4 heures de marche du lieu d'accueil (Balandry => Régalis). D'autre part, depuis le lieu d'accueil, toutes les visites se font à pied, avec des temps de marche allant de 15 minutes à 4 heures en fonction des localités.
- Le transport des bagages et des denrées alimentaires de zone en zone se fait par porteurs et/ou à dos de mulet. A noter qu'il n'y a pas d'épicerie sur place ; l'alimentaire doit, pour l'essentiel, être acheté à Port-au-Prince. Des marchés se tiennent en revanche deux fois par semaine, où il est possible de s'approvisionner en fruits, légumes et produits transformés de base (pâtes, huile, biscuits, sucre, etc.).
- L'évaluateur(-trice) devra être accompagné(e) d'un guide connaissant les zones d'intervention⁶. En outre, un interprète sera nécessaire si l'évaluateur(-trice) ne parle pas le créole haïtien. Il pourra s'agir d'une seule et même personne si le guide est francophone.
- La communication avec l'extérieur est restreinte : la couverture du réseau téléphonique est faible et il n'y a pas de connexion Internet (possibilité de se connecter via une clé 3G, mais avec un très faible débit et seulement dans certaines localités).
- Il n'y a ni hôtel, ni chambre d'hôtes sur zone. Inter Aide facilitera l'hébergement de l'évaluateur(-trice) dans les maisons qui lui appartiennent. A noter que les conditions d'hébergement sont basiques (énergie solaire, récupération d'eau de pluie...) et que les maisons seront partagées avec les responsables de programme d'Inter Aide qui y vivent.
- Il n'y a pas de structure de santé répondant aux critères occidentaux dans les zones d'intervention : en cas de besoin, il est possible de se rendre aux dispensaires de Bay Tourib, voire à l'hôpital de Mirebalais (1h30 à pied/dos de mulet puis 2 heures depuis Bay Tourib). Il est impératif de prévoir une trousse à pharmacie pour les premiers soins, incluant des pastilles pour purifier l'eau de boisson.

⁶ Inter Aide pourra, sur demande, proposer des personnes-ressources.

LIVRABLES ATTENDUS

Les produits attendus dans le cadre de cette évaluation **seront rédigés en français et en version Word (ou compatible)** et sont les suivants:

- Une **note de cadrage**, envoyée à Inter Aide plusieurs jours avant le départ sur le terrain, relatera les premières investigations effectuées par l'Évaluateur à partir des lectures documentaires et des entretiens réalisés lors de la réunion de cadrage. Elle présentera les questions et hypothèses appuyant le travail sur le terrain, ainsi que la méthodologie d'évaluation proposée pour les phases suivantes de l'évaluation.
- Un **rapport provisoire** sera remis à Inter Aide et sera la base d'une **restitution** sur le terrain et à Versailles.
- Un **rapport final (50 pages maximum hors annexes)** faisant suite aux échanges sur le rapport provisoire sera produit. Les droits moraux et patrimoniaux des consultants appartiendront à Inter Aide.

Ce rapport comprendra :

- une **partie principale** qui traitera :
 - de l'analyse des résultats obtenus par le projet, détaillés et mis en regard avec les objectifs du projet,
 - des perspectives et des recommandations, avec des propositions concrètes et des propositions stratégiques.
- un **corps d'annexes** qui reprendra les résultats, les tableaux et les données factuelles nécessaires à une meilleure compréhension de l'information développée dans le rapport principal.
- une **synthèse (5 à 8 pages maximum)** qui comportera :
 - un état des lieux,
 - une synthèse de l'analyse des résultats obtenus, des principaux constats ou conclusions majeures sur la base des attentes exprimées dans ces termes de référence,
 - les principales recommandations des évaluateurs.

Cette synthèse sera rédigée aussi en anglais. Une version électronique (versions Word et PDF) des documents sera systématiquement jointe aux versions papier.

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

1- Équipe de l'évaluation

Cette évaluation sera conduite par :

- un expert international, évaluateur principal et responsable de l'évaluation, disponible en France pour les réunions (cadrage, restitution) avec lequel le contrat sera signé ;
- si besoin, un assistant-traducteur Haïtien, collaborateur de l'évaluateur principal. Notez qu'Inter Aide ne signera pas de contrat avec le collaborateur, mais uniquement avec l'évaluateur principal qui pourra lui-même passer un contrat avec un consultant collaborateur.

Il est fait appel à des consultants disposant d'une expérience et d'une expertise confirmée en :

- évaluation de projets de développement rural
- évaluation de programmes Eau, Hygiène et Assainissement

L'équipe devra par ailleurs faire état d'une bonne connaissance et d'une certaine expérience opérationnelle autour des thématiques suivantes :

- méthodes et approches de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène et à l'amélioration de l'assainissement
- réalisation de réseaux hydraulique gravitaires

- promotion de la chloration de l'eau à domicile
- méthodologies d'enquêtes et de mesure d'impact

Enfin, il est impératif que l'équipe dispose d'une connaissance **préalable d'Haïti. La connaissance du créole** sera un plus.

Le choix se fera sur la base d'un appel d'offres.

Les propositions des consultants intéressés par la présente évaluation devront inclure :

- Une proposition technique présentant la **compréhension des enjeux** de cette évaluation et des termes de références, ainsi que la **méthode d'évaluation proposée**;
- Une proposition financière (faisant apparaître la TVA, payable où le prestataire est établi) ;
- Le CV des consultants : formation, expertises et expériences dans les champs couverts par le projet et dans ce type d'action, ainsi que d'éventuelles références.

2- Budget prévu et durée de l'évaluation

Inter Aide prévoit 10 jours de mission sur le terrain.

Les offres financières s'élèveront à un montant total maximum de 14 000 €. La TVA est payable dans le pays où le prestataire est établi ; s'il y est assujetti, il doit facturer Inter Aide avec la TVA en faisant apparaître le montant HT et le montant TTC (conformément à la directive 2008/9/CE du 12 février 2008 relative au lieu des prestations de services : nouvelles règles d'imposition).

Le devis du prestataire comportera donc deux parties conformément à l'annexe 3 :

1. **les honoraires**, faisant apparaître la TVA le cas échéant ;
2. **les autres frais**, remboursables sur présentation de justificatifs

Inter Aide mettra un de ses véhicules à disposition et prendra à sa charge les frais liés à l'utilisation du véhicule. Les billets d'avion seront pris en charge par Inter Aide. Le prestataire n'aura donc pas à les inclure dans son devis.

Les équipes d'Inter Aide dans chaque pays assureront, si nécessaire, l'organisation logistique locale liée au bon déroulement de l'évaluation (prise de rendez-vous, réservations de l'hébergement, facilitation et réservation des transports locaux le cas échéant...).

CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier prévisionnel de l'évaluation est le suivant (dates au plus tard) :

24 septembre	Publication de l'offre
21 octobre	Date limite de réception des offres
22-29 octobre	Analyse des offres et choix des évaluateurs
	Analyse de la documentation par l'équipe d'évaluateurs retenue
6 novembre	Réunion de cadrage
9 novembre	Remise de la note de cadrage
Du 12 au 25 novembre	Mission de terrain avec restitution localement
23 novembre	Restitution localement
4 décembre	Remise du rapport provisoire
10 décembre	Restitution du rapport provisoire à Versailles / Paris
14 décembre	Remise du rapport final

MODALITES DE CANDIDATURE

Veuillez adresser vos offres le **21 Octobre 2018 au plus tard**, à l'adresse interaide@interaide.org en précisant l'objet «EVAL/HAE/HAITI/AESN/2018».

Le document de projet envoyé au bailleur principal (AESN) pourra être fourni aux candidats sur demande.

De plus, une base documentaire sera mise à disposition pour les candidats retenus (cf. annexe 1).

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Documentation

Annexe 2 : Cadre logique

Annexe 3 : Modèle de devis (peut être fourni sous Excel)

Annexe 4 : Cartes de localisation des zones d'intervention

ANNEXE 1 : Documentation disponibles pour l'expert sélectionné

Documentation du projet

- Cadre logique
- Document de projet envoyé au bailleur principal (pourra être envoyé aux candidats sur demande)

Base documentaire qui sera mise à disposition pour l'équipe de candidats retenue

- Comptes rendus technique et financier intermédiaires
- Rapports d'activité par pays
- Documents de suivi évaluation
- Documents de capitalisation

Personnes ressources

- Chefs de secteur d'Inter Aide (*ils effectuent des missions régulières dans les pays d'intervention*)
- Responsables projets (*expatriés ou nationaux en fonction des pays, ils sont en charge du suivi de chaque programme, ils sont basés en milieu rural, sur les sites d'intervention de la convention*)
- Responsable des relations partenaires et responsable administrative (*basée à Port-au-Prince*)
- Equipe locale d'Inter Aide
- Responsable de la capitalisation (*basé à Versailles*)
- Responsables administratifs et financiers (*basé(e)s à Versailles*)

Site d'échanges Pratiques : <http://www.interaide.org/pratiques>

ANNEXE 2 : CADRE LOGIQUE

Amélioration des pratiques d'hygiène, de l'accès à l'assainissement et à l'eau potable dans les sections rurales des communes de Hinche et de Thomonde - département du Centre - HAÏTI				
	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES ET REALISABLES	SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES
OBJECTIF GLOBAL	Contribuer à l'Objectif de développement durable (ODD) n°6 «Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».	La situation sanitaire des familles ciblées est durablement améliorée.	Statistiques nationales et internationales Enquêtes-terrain auprès des groupes-cibles	
OBJECTIF SPECIFIQUE	Améliorer durablement l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et les pratiques d'hygiène dans les sections rurales des communes de Hinche et de Thomonde.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des familles connaissant la technique et les moments opportuns du lavage de mains (cible : 75%) - Niveau de couverture en latrines familiales au niveau de la zone (cible : 80%) - Taux d'utilisation des latrines (cible : 80%) - Proportion des familles ayant accès à une source d'eau améliorée (cible : 50%) - Taux de prévalence des maladies diarrhéiques chez les enfants de moins 5 ans (≤ 10%) 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités annuels Rapports d'évaluation et de mission Données des enquêtes - Cartographie 	
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> 1. Les familles sont sensibilisées et formées à la bonne utilisation de l'eau et leurs pratiques d'hygiène sont améliorées. 2. L'accès à l'assainissement et à l'eau potable est durablement amélioré dans les localités ciblées. 3. Les acteurs locaux sont activement impliqués dans la gestion et l'entretien des aménagements. 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 400 familles sont formées aux bonnes pratiques d'hygiène par le biais de séances collectives ou de visites à domicile (soit environ 12 000 personnes sensibilisées) - 1 550 élèves de primaire sont sensibilisés en milieu scolaire par des enseignants préalablement formés. - 1 950 latrines familiales sont construites avec la participation active des bénéficiaires et bénéficient à 9 750 utilisateurs. - 18 latrines scolaires équipées d'un système de lavage de mains sont réalisées pour environ 1 440 élèves. - 16 points d'eau sont aménagés avec la participation active des communautés bénéficiaires et desservent 2 400 nouveaux usagers. - 15 artisans-maçons sont formés par les équipes du projet pour réaliser des dalles de latrines et 4 d'entre eux sont également formés pour l'aménagement de sources. - 19 comités d'usagers (dont 16 nouveaux) sont formés et/ou suivis par les équipes du projet. - 18 comités de parents et 72 enseignants sont formés aux bonnes pratiques d'hygiène et aptes à retransmettre les connaissances acquises auprès des élèves. - 19 agents d'entretien sont formés à l'entretien et à la maintenance préventive des ouvrages hydrauliques. - 4 TEPAC sont impliqués dans la mise en œuvre du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Bases de données et documentation du projet Enquêtes sur les connaissances, aptitudes et comportements en matière d'hygiène et de pratiques sanitaires Interviews des groupes cibles Rapports mensuels des équipes terrain Rapports de mission du chef de secteur Rapports annuels du projet Rapport de l'évaluation externe Contrats de co-réalisation signés avec les bénéficiaires Documentation technique relative aux captages Tests d'analyse de la qualité de l'eau Réunions avec les partenaires et les autorités locales 	<ul style="list-style-type: none"> La situation socio-politique n'entrave pas la participation des différents acteurs du projet dans la mise en œuvre des activités. Les sites demeurent accessibles, il n'y a pas de dégradation irréversible des pistes d'accès principales. Pas de rupture durable pour l'approvisionnement en matériaux de construction ni de hausse significative des coûts afférents.

Amélioration des pratiques d'hygiène, de l'accès à l'assainissement et à l'eau potable dans les sections rurales des communes de Hinche et de Thomonde - département du Centre - HAÏTI

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES ET REALISABLES	SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES
ACTIVITES	<p>1. « Sensibilisation et formation » : renforcement des connaissances et amélioration des pratiques liées à l'hygiène et à l'assainissement. Renforcer et élargir les capacités d'animation de l'équipe locale ; Etablir le profil sanitaire des communautés ciblées ; Former les familles aux bonnes pratiques d'hygiène et à la gestion de l'eau potable ; Accompagner et évaluer l'acquisition des connaissances et l'évolution des pratiques ; Former les enseignants et les comités d'écoles aux bonnes pratiques ; Organiser des ateliers de sensibilisation pour l'ensemble des élèves des écoles ciblées.</p> <p>2. « Aménagements sanitaires et hydrauliques » : Amélioration durable de l'assainissement et de l'accès à l'eau dans les localités ciblées. Etudier la faisabilité des ouvrages demandés et signer des contrats de co-réalisation ; Réaliser des latrines familiales ; Réaliser des latrines scolaires équipées de systèmes de lavage de mains ; Réaliser des points d'eau protégés avec la participation de la communauté ; Réaliser un contrôle technique, réception et inauguration des ouvrages.</p> <p>3. « Pérennisation » : Permettre la viabilité des ouvrages. Former les comités d'usagers à la gestion et à l'entretien des points d'eau protégés ; Mettre en relation les comités d'usagers avec les TEPAC concernés et l'OREPA de référence ; Former des artisans pour la construction et les réparations des aménagements.</p>	<p><u>Moyens requis</u></p> <p><u>Ressources Humaines</u> 2 responsables de programme 2 assistants techniques 2 coordonnateurs 11 animateurs 15 artisans-maçons (journaliers) Gardiens pour dépôts (selon besoin) Personnel de soutien logistique à Port-au-Prince (quote part)</p> <p><u>Suivi-évaluation</u> 3 à 4 missions par an du Chef de secteur pour l'évaluation continue et la planification 1 mission par an pour le responsable de capitalisation pour un support technique et un échange de pratiques 1 évaluation externe en année 2 du projet</p> <p><u>Equipement et matériel</u> Matériaux de construction (ciment, barres de fer, tuyaux PEHD, PVC et galvanisés, accessoires plomberie...) Outils et instruments divers (dont tamis et moules pour latrines) Matériel de formation pour les animations PHAST (mégaphones, panneaux d'affichage, cartes...), scolaires (posters et livrets) et techniques Kit Del'agua et consommables pour test et analyse de la qualité de l'eau Fournitures et équipement bureau Ordinateurs et logiciels, GPS 2 Toyota Landcruiser (déjà acquis)</p>	<p><u>Coûts du projet</u> 1. Travaux et maîtrise d'oeuvre: 158 754 € (dont 76 144 € d'ALV) 2. Mesures sociales d'accompagnement 212 080 € 3. Frais de fonctionnement 85 740 € 4. Evaluation externe 14 000 €</p> <p>TOTAL: 470 574 € <i>dont 197 215 € de participation proposée à l'AESN</i></p>	<p>Absence de turn over excessif au sein des équipes du projet et parmi les représentants des autorités de tutelle.</p> <p>La politique de décentralisation se poursuit de façon effective et constructive dans le secteur HAE ; les autorités locales administratives et les OREPA sont mobilisés et participent au projet.</p> <p>Les conditions de travail pour les expatriés ne se durcissent pas de façon rédhitoire dans le pays.</p>

ANNEXE 3 : MODELE DE DEVIS

Peut être fourni en version Excel

DEVIS POUR EVALUATION

MAJ : 01/01/2018

Nom du consultant ou de la structure / n° d'enregistrement :

Date

Amélioration des pratiques d'hygiène, de l'accès à l'assainissement et à l'eau potable dans les sections rurales des communes de Hinche et de Thomonde, département du Centre - Haïti

La première partie du devis (en jaune) fera l'objet d'une **DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS**.

La seconde partie (en bleu) fera l'objet d'une **FACTURATION des HONORAIRES** avec le montant HT et la TVA qui doit apparaître séparément.

en €	Unité	à remplir Nb unités	à remplir Coût unitaire	calcul Coût total à justifier	Remboursé sur justificatif	calcul A la charge de l'ONG	Commentaires
Vols internationaux							
Pays de résidence - France	Vol			0	X		
France (Paris) - Haïti	Vol			0			
Déplacements Europe							
dans le pays de résidence	Unité			0	X		
en France	Unité			0	X		
Déplacements dans le pays							
par train	Trajet			0	X		
par air	Trajet			0	X		
terrestre	Trajet						
Per diem : hébergement + restauration à Port-au-Prince	jour			0	X		
Autres (interprète, frais de communication...)	unité			0	X		
Imprévus	unité			0	X		<i>Demande d'accord préalable à IA</i>
TOTAL SUR JUSTIFICATIFS				0		0	MONTANT MAXIMUM

	Unité	Nb unités	Coût unitaire HT	Total HT	TVA		Total TTC
					20%		20%
Honoraires expert 1	jour	0	0	0	0		0
	jour	0	0	0	0		0
Honoraires expert 2	jour	0	0	0	0		0
	jour	0	0	0	0		0
TOTAL FACTURATION				0	0		0

COUT TOTAL DE LA PRESTATION	0
------------------------------------	----------

Récapitulatif		
	HT	TTC
A verser au prestataire contre facturation	0	0
A verser au prestataire sur justificatifs	0	0
Total à verser au prestataire	0	0
Total à payer par Inter Aide	0	0
Coût total de la prestation	0	0

ANNEXE 4 : Cartes de localisation des zones d'intervention

